



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2017

Compte-rendu de réunion

Présents :

Henri VENTROUX (adjoint)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ère} adjointe)	Jackie WITZ (adjoint)
François MINEAU	Gérard VINAY	Liliane MARSAC
Yannick CAILLET	Daphné PERROT	Thierry HECTOR

Absents :

Anne-Marie CHOURAQUI (procuration à M. Ventroux)
 Laurent BESNARD (procuration à M. Hector)
 Claudine LECLERE (procuration à M. Vinay)
 Moïse CARON

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19 heures 30, elle a été levée à 20 heures 30.

Secrétaire de séance : Brigitte MOLLET

RAPPEL de L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Délibérations
- Questions Diverses

1) Délibérations

1.1 Délibération du SIEGE

Monsieur Ventroux expose aux membres du conseil municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de télécommunications : enfouissement de réseaux pour le passage de la fibre optique par l'opérateur ORANGE.

Les membres du conseil municipal ont le choix entre deux options ; après discussion c'est l'option B qui est retenue c'est-à-dire que l'on attribue à l'opérateur Orange la propriété de ces installations.

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

Pour	12
------	----

Dont 3 procurations

M. Besnard Mmes Leclère Chouraqui

1.2 Délibération Trésorier de Pacy-sur-Eure

Madame Ligier informe les membres du conseil municipal qu'ayant, en début d'année 2017, changé de Trésorerie, il convient de refaire une délibération pour pouvoir accorder à Monsieur CHEUX, Receveur municipal à la Trésorerie de Pacy-sur-Eure, une indemnité de conseil et une de confection des documents budgétaires. Le vote se décompose ainsi :



Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 3 procurations
M. Besnard Mmes Leclère Chouraqui

1.3 Délibération SNA et compétence PLUi

Madame Ligier explique aux membres du conseil municipal qu'à l'issue de la conférence des Maires un avis défavorable à la constitution d'un PLUi a été émis par l'ensemble des Maires. En conséquence, il revient aux communes de s'opposer ou non au transfert de la compétence. Après vote, il ressort que le conseil s'oppose à l'unanimité au transfert de cette compétence à la SNA :

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 3 procurations
M. Besnard Mmes Leclère Chouraqui

1.4 Délibération location salle servant de dortoir

Madame Marsac explique que parfois quand on loue la grande salle, il est demandé par les locataires si nous avons une pièce où les enfants pourraient se reposer où même dormir. Il est proposé de louer « l'ancienne cantine » au tarif de 80 euros la soirée. Le vote se décompose ainsi :

Contre 0

Abstention 2

Pour 10

Dont 1 procuration
Mme Leclère

Dont 2 procurations
M. Besnard Mme Chouraqui

2) Commission Finances

Madame Ligier demande aux Présidents de chaque commission de réfléchir sur leur budget pour l'année 2017 et de communiquer les chiffres au plus tard le 30 mars prochain.

3) Questions diverses

Madame Ligier énumère les différents terrains qui ont été proposés à la Commune :

- La côte aux brebis
- La vallée Bance (environ 3820 m2)
- Le chemin de la poterie
- La côte de la chesnaie

Concernant le terrain de la côte aux brebis un habitant du domaine a envoyé un courrier à la Mairie indiquant son souhait de racheter une partie du terrain. Les membres du conseil municipal émettent un avis négatif à la demande.

Monsieur Ventroux rend compte des travaux qui viennent de se terminer Rue de Saint-Vincent, il s'agit de pose de trottoirs sur un côté, ce qui empêche l'eau pluviale de rentrer dans une propriété plus particulièrement.

Ces travaux ont été exécutés par le Syndicat de voirie.



Monsieur Ventroux va faire un arrêté avec interdiction de se garer devant « la petite épicerie » et ce durant les travaux au 3 Rue de Pacy, car l'échafaudage actuellement en place gêne énormément la circulation et peut créer des accidents du fait que le trottoir est inaccessible.

Monsieur Caillet fait un point sur le groupe de travail « agencement de la nouvelle mairie » :

- Besoin d'une mise aux normes
- Locaux inoccupés à la salle polyvalente
- Possibilité d'installer un monte-charge
- Réorganisation des différentes salles

Concernant les locaux de l'actuelle Mairie, l'ouverture de commerces pour dynamiser le centre du village (un projet d'ouvrir un salon de coiffure a été proposé) est à l'étude, ainsi que la délocalisation de la salle des mariages dans l'ancienne cantine scolaire. Dans le cas de l'implantation d'un commerce, il a été évoqué un louer de l'ordre de 500 euros. Montant restant à travailler et à confirmer.

Prochaine commission P L U le lundi 20 mars 2017 à 18 heures 30

Prochaine commission Finances le jeudi 30 mars 2017 à 19 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu le.....

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.